

**A.G. BioEspace**  
**Samedi 15 Mars 2014**  
**Belleville en Caux 76**

Pr Auguste Commeyras

# BioEspace AG 2014

- Il paraît que depuis 5 ans au moins, les activités de BIOESPACE et de l'ANCLATRA sont dans le collimateur de la justice.
- Le 7 juin 2011 j'ai été entendu par la brigade de gendarmerie de Marseille sur ces activités.
- Le 11 février 2014 ma maison a été perquisitionnée.
- Pendant la même période, mes collègues et collaborateurs de l'Anclatra ont subi le même sort.
- La justice est indépendante et heureusement.
- Peut-on empêcher un juge de chercher? Non, heureusement.
- La justice est lente, on le sait, alors, attendons et continuons de travailler.

# BioEspace AG 2014

- **Pendant ces auditions:**
  - A-t-on menti aux enquêteurs?
  - A-t-on caché quelque chose? **NON!**
- **Au contraire, depuis 40 ans on publie nos travaux:**
  - Sur le net « [www bioespace.fr](http://www.bioespace.fr) »
  - Dans des journaux scientifiques internationaux (voir l'intervention d'Anne)
- Nos **résultats** sont importants, ils sont **acceptés par des experts internationaux.**
- On est invités à les **présenter à des assemblées scientifiques nationales et internationales,** et nos présentations ont toujours un grand succès.



E-sove

2012

8 - 11 octobre 2012  
Montpellier, France

ove  
2012

From  
biology  
to integrated



# BioEspace AG 2014

- A-t-on utilisé de **l'argent public** pour financer nos recherches? Non !

Au contraire on participe au fonctionnement de l'état en louant notre laboratoire au Conseil Général de l'Hérault.

- **Qui finance nos recherches?** Les chasseurs adhérents de nos associations!

- A-t-on détourné de l'argent pour des **profits personnels**? Non!

- Paye-t-on des impôts (t v a)? Non!

Nous sommes une **association 1901** et, comme les autres, on n'est pas assujetti à la t v a!

# BioEspace AG 2014

- Qu'aurions-nous donc fait de mal, pour que la justice s'intéresse à nos activités?...
- En **40 ans de recherche** on a découvert une **technologie totalement originale**:
  - Non imaginée avant nous.
  - A laquelle personne ne croyait.
- On a résolu un **problème écologique majeur** resté **sans solution depuis 1952**: vacciner les lapins sauvages, contre la myxomatose et la V H D, **sans avoir à les capturer!**
- Du point de vue fondamental, c'est une **PREMIERE MONDIALE!**  
D'autant plus importante qu'elle est **extrapolable à d'autres systèmes**:  
Autres mammifères + autres insectes + vaccin

# BioEspace AG 2014

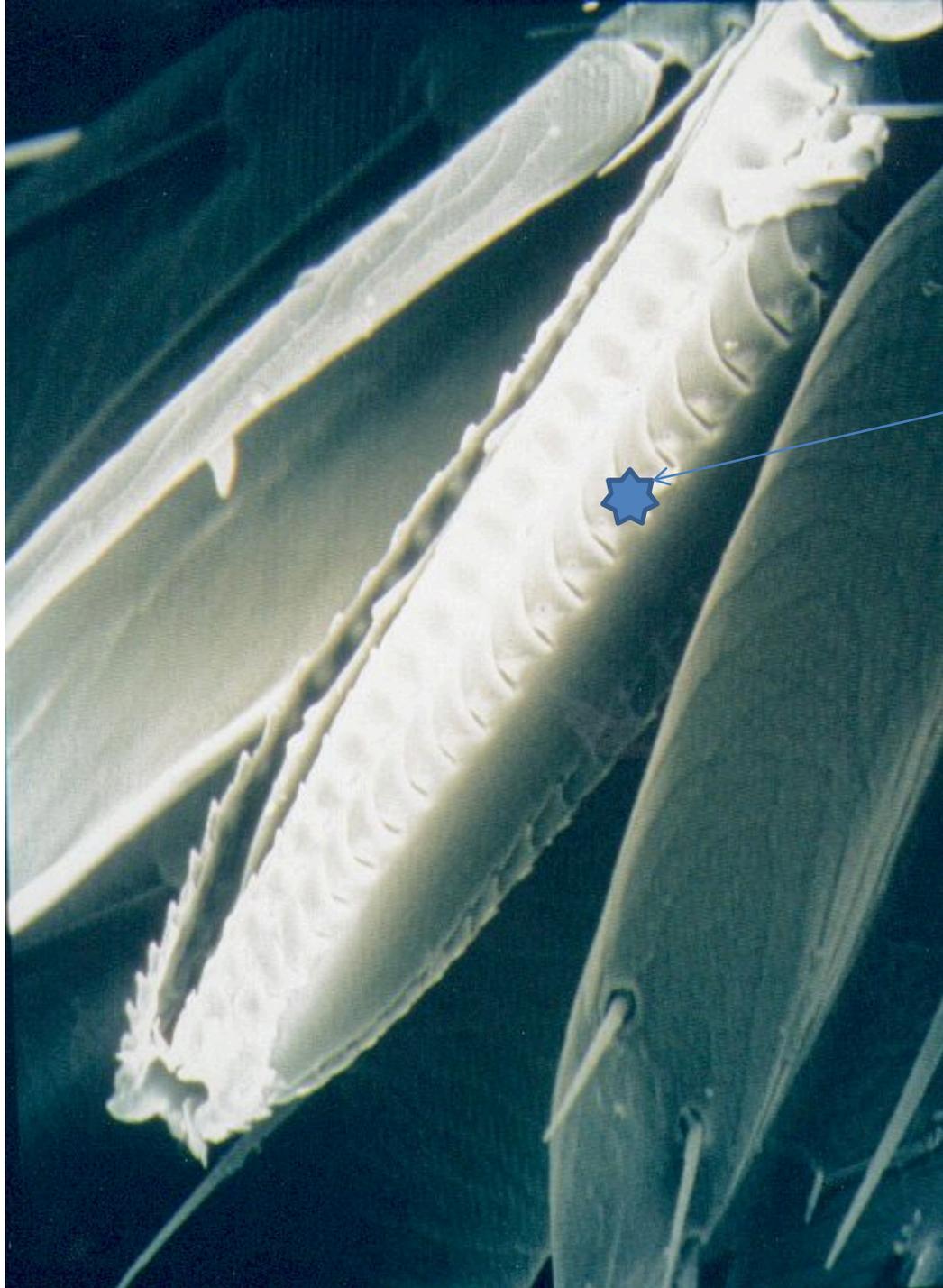
- **Quelles étapes** a-t-on franchies pour en arriver là?
- 1/ on a montré que les lapins sauvages abritent 4 types de puces différentes, toutes spécifiques du lapin.
- 2/ on a su sélectionner la bonne puce



**Femelle**

# BioEspace AG 2014

- 3/ on a su l'élever en masse.
- 4/ on a mis au point son élevage, pour obtenir régulièrement des insectes vierges de tout germe pathogène.
- 5/ on a montré scientifiquement (publication d'Anne Darriès) que la puce choisie ne peut pas être invasive.
- 6/ On a montré que lorsque la dite puce ingère du sang de lapin pour se nourrir, tous les virus ingurgités sont détruits par les sucs gastriques des puces.
- 7/ Les seuls virus restant actifs sont ceux fixés sur la partie extérieure de son rostre, soit une nano quantité de virus (quelques particules virales/puce).



Rostre d'une  
puce

Particule virale  
Grossie  $10^9$  fois.

# BioEspace AG 2014

- 8/ On a montré que, lorsque ce virus de la myxomatose est de virulence 4 (naturel) c'est un vaccin contre la myxomatose, lorsqu'il est transmis à un lapin sauvage par une puce. Nous l'avons baptisé BE4.
  - Ca marche très bien,
  - Des milliers de chasseurs peuvent en témoigner,
  - C'est très simple à produire,
  - Et c'est facile d'emploi.
- Kalachnikov disait « Pour que ça marche, il faut que ce soit simple, mais découvrir quelque chose de simple qui marche, c'est très compliqué »
- Et pourtant, **nous on a fait encore plus!...**

# BioEspace AG 2014

- 9/ En effet, on a été capable d'introduire dans ce virus vaccin de la myxo la fraction nécessaire du virus de la VHD, pour obtenir un **double** vaccin, contre la myxo et contre la VHD.
- Et on a montré que ce **double** vaccin peut être transmis par la même puce, à un lapin sauvage sans avoir à le capturer:
  - On espère que ça va marcher aussi bien, que ce sera aussi facile d'emploi.
  - Des milliers de chasseurs attendent de pouvoir l'utiliser.
  - Avec une puce, on vaccinera ainsi un lapin contre ses deux maladies mortelles que sont la myxo et la VHD.
- **C'est véritablement GENIAL !**

# BioEspace AG 2014

- Mais attention!... Des laboratoires sonnent l'alerte sur une récente **mutation du virus de la VHD**, mais, ne proposent aucune solution...
- L'alerte est abondamment relayée par la presse cynégétique qui s'inquiète légitimement...
- **Seule la technologie de BioEspace** peut actuellement apporter une **solution** à ce problème.
- En effet (en 6 mois de recherche complémentaire) on est capable de faire évoluer ce double vaccin (Myxo/VHD) pour l'adapter à la mutation du virus de la VHD.
- Et comme la mutation de ce virus n'est pas fréquente on pourra parfaitement contrôler cette maladie.

# BioEspace AG 2014

- Aujourd'hui (2014), il n'y a pas d'autres solutions que celle proposée par BioEspace pour vacciner, contre la **Myxomatose et la VHD**, les lapins sauvages sans avoir à les capturer.

# BioEspace AG 2014

- Qu'une association 1901 – et à fortiori des chasseurs – soit capable d'avoir mis au point tout cela est ahurissant:
  - Des insectes utiles, il y en a, mais ils ne sont pas nombreux,
  - Mais des **insectes capables de vacciner des animaux**, sans avoir à capturer ces derniers!!!
- Je crois que cette **solution est unique au monde, et, appelée à un grand avenir.**
- Nous sommes tellement originaux, que l'on ne nous croit pas!
  - On conteste notre savoir,
  - et même **l'existence de nos diplômes:**

Nos diplômes étant contestés par les enquêteurs, ANNE a dû faire voir son diplôme de doctorat es science le 11 février 2014... Je n'ai pas encore montré les miens.

Un des enquêteurs (le sachant) ignorait même l'existence du doctorat es science ... C'est dire.

# BioEspace AG 2014

- Les diplômes seuls ne font pas la créativité, l'innovation: **La base de la créativité c'est l'enthousiasme** (que d'autres appelleront l'inconscience) de s'attaquer à un problème resté jusque là sans solution.
- Et lorsqu'on est enthousiaste, qu'on est nombreux , et qu'on est bénévole, on soulève des montagnes.

**OUI le bénévolat est la clé de cette magnifique percée scientifique !**

- OUI tous les inventeurs de cette innovation majeure sont des bénévoles (hormis ANNE bien sur) (Cela aussi paraît incroyable aux enquêteurs)
- Seuls les chasseurs sont capables d'un tel exploit tellement ils sont amoureux de leur passion et de la nature.
- Et les chasseurs de lapins sont si nombreux et amoureux de leur passion, qu'**en associant leurs efforts, ils ont accompli cet exploit**

# BioEspace AG 2014

- Aujourd'hui **on ne retournera jamais en arrière.**
- C'est impossible.
- Des milliers de chasseurs savent que la solution de BioEspace est la bonne, et tôt ou tard, qu'elle sera utilisée.
  
- **Si Galilée a failli être brûlé vif, on sait aujourd'hui que la Terre n'est pas plate et qu'elle tourne bel et bien autour du soleil...**

# BioEspace AG 2014

- Laissons faire les enquêteurs, on ne peut pas faire autrement.
- Ils laissent trainer des bouts de papier sur lesquels sont écrits les éventuels motifs de nos accusations.
- Je crois que c'est de l'intimidation pour, sans jugement, nous faire arrêter notre activité de recherche et décourager nos donateurs.
- Si les charges contre nous sont suffisantes, le juge passera à la phase suivante:  
On nous dira alors de quoi on nous accuse et qui nous accuse.  
Car on ne sait rien de tout cela.
- **Peut-être que, sans le savoir, nous faisons courir un risque majeur à la planète?!...**
- Si une décision de justice nous oblige à arrêter notre activité, évidemment on s'arrêtera pour un temps, nécessaire à réorienter nos recherches, et, **sauver de la disparition, une espèce animale essentielle...**

# BioEspace AG 2014

- **L'espèce lapin de garenne** est reconnue aujourd'hui comme une **espèce en danger** (sa présence, de plus en plus rare, sur quelques secteurs plus favorables à l'espèce, ne doit pas le faire oublier!)
- Si nous devions renoncer, les conséquences immédiates seraient alors:
  - Que les chasseurs retourneraient chaque année acheter des Lapins d'élevage et continueraient ainsi à abâtardir les souches sauvages.
  - Que les autres espèces seraient, de plus en plus, chassées et victimes des prédateurs, accentuant ainsi la **réduction dramatique de la biodiversité** (A ce titre, il est édifiant de savoir qu'en **Espagne, les aigles ibériques et les lynx, sont menacés d'extinction par la disparition de leurs proies, les lapins de garenne** décimés par la myxo et la VHD... Alors, pour les sauver, les écologistes lâchent des lapins dans des parcs!...)
  - Que nous devrions continuer à voir **agoniser, dans des souffrances maximum de plusieurs jours précédents leur mort certaine**, les derniers îlots de population de garennes...

Est-ce que c'est cela que l'on veut ?

- Il faudra **poser cette question lors de notre éventuel procès.**

# BioEspace AG 2014

- « **Vous n'avez pas l'autorisation!** »      Voila où pourrait être le problème?!...
- Nous avons écrit un programme de recherches, pour poursuivre le développement de nos connaissances.
- Ce programme a été distribué, et il a atterri dans une officine (officiellement chargée de s'intéresser à la chasse, mais, pas nécessairement à la survie du lapin...).
- Cette officine a démonté, point par point, notre programme, l'a critiqué sans exploiter du tout la moindre des solutions que nous avons avancées ( La critique est aisée mais l'art est difficile)
- Et après avoir commencé à nous reconnaître enfin un peu de crédit, elle a conclu péremptoirement, et, définitivement par cette sentence:

**« De toute façon, vous n'aurez jamais l'autorisation! ».....**

- Nous ne ferons pas de rapprochement entre ce qui précède et nos ennuis actuels.

# BioEspace AG 2014

- Nous n'avons peut-être pas l'autorisation d'exploiter nos découvertes, soit!
- Mais maintenant qu'on a trouvé, que ça marche, que c'est simple à utiliser, que ça peut être étendu à d'autres espèces, et, que là ça peut déjà sauver le lapin et l'équilibre vacillant de la chaîne alimentaire...
- Supposons un instant qu'on ait fait l'inverse, et, que l'on ait demandé l'autorisation sans avoir essayé, sans savoir que « ça marche »...
- En plus de ne pas répondre à notre demande (voir ci après...), on nous aurait dit alors ce que nous avons 1000 fois entendu: « **Ce n'est pas la peine, ça ne marchera pas!** »

# BioEspace AG 2014

- L'idée globale de **la démocratie Française** est:

L'Etat est le grand entrepreneur, le grand organisateur (normal!)..... Mais l'Etat émet des règles... (normal!) et l'Etat a une justice indépendante qui est là pour faire respecter les règles (normal!) et... **la création est ainsi bornée... Et se bloque!**

- Alors, que faut-il faire en priorité:

- Changer les règles avant de créer,
- ou, créer et adapter ensuite les règles à la création ???

Devinez!...

**: C'est toujours la 2eme solution qui prévaut.**

- Alors, maintenant que l'on a trouvé, que ça marche et que c'est simple, il faut **qu'on nous autorise à exploiter.**
- C'est comme l'armée russe: « Ce qui est pris n'est plus à négocier, ce qui est devant est négociable » ou, encore, la parodie, par Thierry le luron, de Georges Marchais: « Ce qui est à moi est à moi, le reste est négociable ».

# BioEspace AG 2014

- Le procédé de **BIOESPACE** est-il un **progrès**?... OUI !!!
- Et lorsque le peuple le veut, **le progrès ne reste jamais inutilisé.**
- Les avancées de BIOESPACE sont sur le net, elles sont publiées dans des revues scientifiques internationales. Sur ce point on a gagné.
- On a demandé l'autorisation de faire... ON ne nous a pas répondu!
- Ce qui est devant nous, « à négocier », c'est le droit à utiliser cette **extraordinaire innovation.**

# BioEspace AG 2014

- On ne peut plus nous dire « ça ne marchera pas, vous êtes des illuminés, des charlatans, voire des voyous ».
- Nous ne voulons pas être racheté par un grand groupe industriel. Ce n'est pas notre vocation. D'autant que les grands groupes licencient .
- L'administration Française doit penser autrement. Nous ne nous transformerons pas en un grand groupe industriel. Nous ne voulons pas que les mêmes règles des industries médicinales soient appliquées à nous, **Association 1901**, qui ne cherchons qu'à **corriger une énorme faute écologique du passé, un crime contre nos écosystèmes.**

# BioEspace AG 2014

Rappelons nous.

1952 Introduction de la myxomatose  
: Delille est décoré de la médaille  
du mérite.

1955 nouvelle loi : ci contre

Article premier.-le code pénal est complété  
par un article 454 bis ainsi conçu:

## ARTICLE 454 BIS

« Toute personne qui aura volontairement fait naître ou qui aura volontairement contribué à répandre une épizootie chez les animaux énumérés à l'article 452 chez les chiens, les chats, les animaux de basse-cour ou de volière, les abeilles, les vers à soie, le gibier et les poissons des lacs et rivières, sera punie d'un emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende de 25.000 francs à 2 millions de francs. La tentative sera punie comme le délit consommé.

Toute personne qui, en communiquant sciemment à un animal quelconque une maladie contagieuse, aura volontairement fait naître ou aura volontairement contribué à répandre une épizootie dans une des espèces précitées, sera punie d'une amende de 24.000 francs à 1 million de francs ».

# BioEspace AG 2014

- Non, on ne « transmet pas une épizootie » !

Bien au contraire !

**On la combat !!!**

- Et maintenant, rêvons...

**2014: reconnaissance officielle des innovations de  
BIOESPACE et développement!**

# BioEspace AG 2014

- Nous allons donc désormais placer aussi notre respectable combat sous un autre angle:

# BioEspace AG 2014

- et à vous tous
- Merci de votre présence à cette AG.